

Se préparer aux métiers de la santé avec l'APRADIS, c'est choisir une formation adaptée, de qualité et adopter la bonne stratégie pour réussir les concours d'entrée en écoles paramédicales.

■ OBJECTIF ET DEROULEMENT DE LA PREPA-CONCOURS

Son objectif est d'acquérir les connaissances générales et la méthodologie requises aux concours présentés, mieux connaître le métier choisi par la pratique de terrain, et s'entraîner à l'oral comme à l'écrit de façon à mieux appréhender les épreuves de sélection des concours.

La formation se déroule sur 8 mois et comprend :

360 H de cours théoriques en centre (sur 7 mois à raison de 24H/semaine).

210 H en entreprise (réparties sur 2 périodes de stage de 3 semaines)

Lieu de l'action : APRADIS – 6 rue des deux ponts – 80000 AMIENS

■ PROGRAMME DE LA PREPA-CONCOURS

↳ Module 1 : Préparation aux épreuves scientifiques	135 h
- Biologie	
- Physique	
- Tests d'aptitude numérique	
- Entraînements écrits - Concours blancs	
↳ Module 2 : Préparation aux épreuves de culture générale	135 h
- Techniques de production écrite	
- Tests d'aptitude logique, verbale et organisationnelle	
- Culture sanitaire et sociale	
- Entraînements – Concours blancs	
↳ Module 3 : Connaissance du métier et du secteur professionnel	300 h
- Culture professionnelle	
- Techniques orales	
- Stage en entreprise	

■ MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 02 mai sur le site Internet de l'APRADIS :

www.apradis.eu

Conditions d'accès : un dossier d'inscription est à compléter et renvoyer à l'APRADIS. Le candidat sera reçu pour un entretien oral de quinze à vingt minutes avec un formateur permanent. Cet entretien vise à vérifier le projet professionnel du candidat, les modalités de financement de la formation et les documents attestant les diplômes acquis.

Coût : Le montant global de l'action s'élève à **2160 € TTC** en cas de financement par le stagiaire (Tarif forfaitaire). Possibilité de paiement en 5 fois sans frais. Le règlement de 30 % de cette somme sera demandé au moment de l'inscription définitive. Autre financement de l'action : nous contacter.

Le métier d'ergothérapeute

Gâce à des techniques de rééducation qui passent par des activités artistiques ou manuelles, l'ergothérapeute aide les personnes souffrant d'un handicap à retrouver l'autonomie nécessaire à leur vie quotidienne, professionnelle et familiale. Il contribue au traitement des troubles et des handicaps de nature psychique, somatique ou intellectuelle créant une désadaptation ou une altération de l'identité et vise à la réinsertion des personnes atteintes de ces troubles dans leur travail. Il sollicite les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles des personnes traitées pour leur permettre de maintenir, récupérer ou acquérir la meilleure autonomie individuelle possible. Après avoir examiné la personne, l'ergothérapeute propose les solutions techniques nécessaires : aménagement du mobilier, communication, habillage, hygiène... Il travaille avec tous les publics : enfants, adultes, personnes âgées.

■ LE CONCOURS D'ENTREE EN INSTITUT DE FORMATION D'ERGOTHERAPEUTE

Le concours d'ergothérapeute comprend 3 épreuves :

- Une épreuve de contraction de texte d'une heure notée sur 20 points
- Une épreuve de tests psychotechniques d'une heure notée sur 20 points
- Une épreuve de physique/biologie d'une heure (dont 40 minutes de biologie et 20 minutes de physique) notée sur 20 points

■ LA FORMATION D'ERGOTHERAPEUTE

La formation se déroule sur trois ans, soit six semestres de 20 semaines chacun, équivalent à 5148 heures et débouche sur un Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute. La répartition des enseignements est la suivante :

1° la formation théorique de 2000 H, sous la forme de cours magistraux (794 H) et de travaux dirigés (1206 H).

Le travail complémentaire représente 1888 heures ;

2° la formation clinique et situationnelle de 1260 H ;

Six domaines de formation dont 39 unités d'enseignement visent l'acquisition de 10 compétences :

DF1 : sciences humaines, sociales et droit

DF4 : méthodes, techniques et outils d'intervention

DF2 : sciences médicales

DF5 : méthodes de travail de l'ergothérapeute

DF3 : fondements et processus de l'ergothérapie

DF6 : intégration des savoirs et posture professionnelle

■ LES INSTITUTS DE FORMATION D'ERGOTHERAPEUTE DANS LE NORD DE LA FRANCE

<p>IFE Amiens SimUsanté Route de Conty – Salouël 80054 AMIENS CEDEX 1 Mail : ife.secretariat@chu-amiens.fr Tél : 03.22.66.81.14</p>	<p>IFE Berck Avenue du phare BP 62 62602 BERCK SUR MER Mail : ife-berck@a-3pm.org Tél : 03.21.84.09.22</p>	<p>IFE Loos 57 rue Salvador Allende Parc Eurasanté - bâtiment E 59120 Loos Mail : ife-eurasante@a-3pm.org Tél. : 03 21 84 86 39</p>
---	--	---

■ LES TEXTES DE REFERENCE : arrêté du 05 juillet 2010.

Vous souhaitez en savoir plus ...

Connectez-vous au site du Ministère des Affaires sociales et de la santé :

<http://social-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante/les-fiches-metiers/article/ergotherapeute>